

Nos réalisations :

Accompagnement du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle (depuis 2010)

Accompagnement du Pays du Bassin de Briey (2018)

Accompagnement de Metz Métropole (2019-2020)

1 étude logistique avec Paysan Bio Lorrain (2019)

1 expérimentation logistique avec Le Chemin des Mûres (2020)

Les +
TERRALTO

- > Des conseillers experts
- > Un lien privilégié avec les agriculteurs et une connaissance fine des territoires
- > Une méthodologie éprouvée et des livrables clairs

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
5 rue de la Vologne - bât A - 54520 LAXOU
03.83.93.34.10

Service Collectivités & Développement local
Olivier HUGUET - Secrétaire - 03.83.93.34.05

<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>

Nos certifications :



www.afnor.org
Conseil
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr



La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762.

Les prestations de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle respectent un cahier des charges précis et sont certifiées AFNOR.

Conception graphique : Chambre d'agriculture 54 - Juin 2020 - Crédits photos : Chambres d'agriculture - AFCA - CD454

TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

VALORISER LES PRODUITS LOCAUX

Approvisionnement local de la restauration collective et loi EGALIM
Programme d'action territorial



<https://meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr>





Notre prestation :

Vous souhaitez encourager le développement de l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective de votre territoire? Contribuer au développement de filières agricoles de proximité ? Soutenir l'économie locale ?

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle vous propose son expertise pour établir l'état des lieux et mettre en œuvre un programme d'action opérationnel.

Notre accompagnement étape par étape :

1

ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

- » Identification des gestionnaires de restauration
- » Quantification des volumes
- » Cartographie & typologie des sites
- » Recensement de l'offre alimentaire qualifiée existante et potentielle (qualité, quantité, saisonnalité, prix, mode de distribution...) présentation sous forme de catalogue

2

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS ET AUX GESTIONNAIRES DE RESTAURATION

- » Formation et diffusion de différents outils d'évaluation et de suivi
- » Appui à la mise en œuvre de l'approvisionnement

3

STRUCTURATION DE L'OFFRE

- » Proposition de solution logistique (de la fourche à la fourchette) à partir de l'offre identifiée

Le + Chambre d'agriculture :

- Un ancrage territorial fort
- Connaissance fine des acteurs de la RHD, privés ou publics.
- Expertise en matière de réglementation (normes, cahiers des charges marchés publics...)
- Membre d'un réseau national de référence

Notre offre :



TARIFS
Sur devis

DURÉE DE LA PRESTATION

6 mois, environ 40 jours
(faisant intervenir 2 experts)



PRESTATIONS ASSOCIÉES

- Étude de faisabilité pour une collectivité gestionnaire

Chiffres clefs :

En relation avec les fournisseurs lorrains adaptés à la restauration collective :



Actions mises en œuvre avec

6 territoires du Conseil départemental 54

3 Pays

Plusieurs chartes tripartites signées avec des villes et collectivités

+ nos réalisations au recto

60 exploitations en circuit court



+ de 10 entreprises artisanales, coopératives et collectifs organisés en filière de proximité

+ de 1 500 références-produits



Source : Chambre d'agriculture 54 - 2020

